

Séance du Conseil Municipal du 28 mai 2010

Plan Local d'Urbanisme : présentation du projet d'aménagement et de développement durable

Après avoir pris connaissance des objectifs et des orientations générales du PADD, le Conseil Municipal, au terme d'un débat assorti de quelques remarques, valide les grands principes énoncés dans ce document qui sera présenté au public à l'occasion d'une réunion à la salle polyvalente fixée le mercredi 23 juin 2010 à 19 h 00.

Z.A. du Pâtis, acquisition foncière, décision modificative n° 2

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une parcelle située dans le prolongement de la ZA du Pâtis afin de constituer une réserve foncière dans la perspective de l'extension de la zone d'activités.

Animation jeunesse, fixation du tarif des activités estivales

Le Conseil Municipal valide les tarifs des activités 11/16 ans qui seront proposées aux jeunes pendant les vacances d'été étant précisé que la Commune prend en charge, en moyenne, 20 % du coût facturé par les prestataires.

Restauration scolaire, réajustement tarifaire pour l'année scolaire 2010/2011

Le Conseil Municipal approuve la revalorisation de 2 % des tarifs de la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2010.

Le tarif moyen acquitté par les familles représente 56 % du coût de revient d'un repas.

Intégration comptable des frais d'études

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur une durée de 5 ans les études dont les projets n'ont pas eu de suite.

Acquisition d'un tracteur pour les services techniques, demande de financement

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un tracteur pour les services voirie et espaces verts qui sera financé moyennant un prêt à taux fixe (1,44 %) sur une durée de 4 ans.

Réhabilitation extension de la salle polyvalente, présentation de l'état d'avancement des études

Le Conseil Municipal a pris connaissance de l'avant projet sommaire et a formulé quelques observations.

Le projet définitif sera validé fin juin et la consultation des entreprises aura lieu à la fin des vacances d'été en vue d'un démarrage des travaux courant octobre.

Etablissement de la liste préparatoire des jurés d'Assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort, parmi les électeurs de la Commune, de 9 personnes qui figureront sur la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés.